



# 37<sup>E</sup> RÉUNION ANNUELLE RÉSEAU DE PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

## MOT D'OUVERTURE



Ibrahim Assane Mayaki,  
Président honoraire  
du Club du Sahel et  
de l'Afrique de l'Ouest

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Messieurs les Commissaires en charge de l'agriculture de la CEDEAO et de l'UEMOA,  
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,  
Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,  
Chers membres du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA)  
Honorables invités,

**N**ous tenons aujourd'hui la 37<sup>e</sup> réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires. En décembre 2019, comme en décembre 2020, nous avons attiré l'attention des décideurs politiques sur une crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent, multifactorielle de surcroît - et en outre amplifiée par les violences liées au conflit persistant dans la région et les mesures sanitaires face à la pandémie de Covid-19.

Nous sommes en 2021 et la situation continue de se dégrader. Les tensions sécuritaires augmentent, les groupes terroristes s'attaquent de plus en plus aux populations civiles, brûlent les récoltes, pillent le bétail - poussant des milliers de personnes sur les routes de l'exode, et mettant ainsi à rude épreuve les capacités de réponse alimentaire et humanitaire des États et de leurs partenaires.

Les femmes et les enfants sont les premières victimes de la faim et de la malnutrition mais également des conflits. Sur les 1 500 000 personnes déplacées internes que compte le Burkina Faso par exemple, les femmes et les enfants représentent 84 %. Ces terribles évidences sont au cœur de cette 37<sup>e</sup> réunion annuelle du Réseau qui se penche sur le thème « Femmes, conflits et enjeux alimentaires et nutritionnels ».

Mesdames et Messieurs les participants,  
Chers Membres du Réseau,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur deux points essentiels.

Le premier élément est que « **nous sommes aveugles ou tout au moins malvoyants** » face à la situation des femmes et des enfants dans les zones de conflits. Nous parlons



donc d'un phénomène suffisamment grave dont nous connaissons très peu les contours. Au-delà des statistiques sur le nombre de femmes et d'enfants accueillis dans les camps pour personnes déplacées, nous sommes – dans la plupart des cas – incapables d'évaluer avec précision la nature, la sévérité et l'amplitude de leurs souffrances. Ces zones d'ombre ou ce brouillard d'inconnues cachent, de mon point de vue, un drame silencieux sur ces théâtres de conflit. Le manque de nourriture, d'abris et d'éducation pour leurs enfants ne sont que quelques exemples de traumatismes psychologiques vécus quotidiennement par les femmes et les filles – les forçant souvent à basculer dans des stratégies négatives d'adaptation ou de survie, y compris l'enrôlement dans des réseaux criminels de tout genre. *Comment puis-je vous décrire le quotidien de milliers de femmes prises dans la nasse des conflits – le plus souvent veuves avec des enfants à charge – pour lesquelles le simple devoir de se faire enrôler dans l'assistance humanitaire ou même d'aller puiser de l'eau, constitue un risque permanent d'agression de tout ordre, y compris sexuel – que certains qualifient honteusement de « sexe de la survie » ?* Les États de la région doivent impérativement se doter de radars suffisamment performants - et j'insiste, surtout indépendants - capables de braquer les projecteurs sur ce drame silencieux. C'est une question de responsabilité et surtout un devoir de redevabilité de la part des pouvoirs publics.

Ma deuxième remarque est que nous devons absolument « **rompre avec l'inertie ou l'inaction** ». J'évoquais tantôt l'urgence pour les États de se doter de dispositifs transparents de veille. Sachez également qu'entre les années 2000 à nos jours, pas moins de neuf résolutions onusiennes ont été

prises sur la situation des femmes dans les zones de conflits – et dont la plus célèbre est la Résolution 1325 sur « femmes, paix et sécurité » qui vient de fêter son 21<sup>e</sup> anniversaire en octobre dernier. Disposer d'un bon chapelet de résolutions pour éveiller les consciences ou de l'information pour la décision, est une bonne chose, mais malheureusement pas la finalité face à ce drame. Ce qui me préoccupe – et qui devrait tous nous mobiliser, j'en suis convaincu – est de savoir ce que nous avons posé comme actes concrets sur le terrain.

Je pense qu'il est désormais temps d'encourager les États à agir à travers des mesures vigoureuses et volontaristes. Je voudrais que cette 37<sup>e</sup> réunion du Réseau soit l'occasion de lancer un appel poignant à l'action en direction des décideurs politiques de la région et à leurs partenaires. Évidemment, la pilule unique n'existe pas face à ce problème multifactoriel – et c'est là où l'intersectorialité trouve une place de choix, en permettant d'allier harmonieusement les « pansements humanitaires » avec les « vaccins de développement et de paix », y compris les attentes spécifiques en matière de justice réparatrice. *Disposons-nous d'instruments éprouvés pour travailler ensemble et aller dans ce sens – ou savons-nous les mettre en pratique s'ils existent ?* Je pense que le RPCA doit se réinventer et s'investir dans la durée sur ces questions stratégiques si nous voulons assurer des impacts durables en matière de sécurité alimentaire des femmes, tout en renforçant leur autonomisation et leur dignité.

Je souhaite plein succès aux travaux de la 37<sup>e</sup> réunion annuelle du RPCA.

Je vous remercie de votre attention.

